

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Mairie de PRANLES**

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

E-Mail : mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr

Site Internet : www.pranles.fr

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :
lundi de 9 h à 12 h, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12h
mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MARS 2012**

Sur convocation du Maire, le Conseil municipal de Pranles s'est réuni le 30 mars 2012 à 20h30.

Présents : M. Denis CLAIR, M. Fabrice MARTEL, Mme Martine VERDEAUX, Mme Nathalie DHORMES, Mme Marie-Anne VIALATTE, M. Fabrice THIERS, Mme Murielle BERTHELOT, M. Nicolas ARNAUD, M. Christian ROSE, M. Jean-Claude VIDAL.

Excusé : M. Patrick MOUNIER, procuration donnée à M. Denis CLAIR.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 9 mars 2012
- Approbation des comptes de gestion 2011 (M14 M49) établis par M. le Trésorier
- Examen et vote des comptes administratifs budgets (M14 et M49) 2011
- Examen et vote des taxes locales 2012
- Examen des budgets primitifs M14 M49 2012
- Vote des budgets primitifs M14 et M49 2012
- Questions diverses

Le Maire remercie les membres présents et sollicite un(e) secrétaire de séance avant d'aborder le 1^{er} point de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Anne VIALATTE

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 MARS 2012

Le Maire propose d'apporter des précisions sur certains points :

Point 4 : Délibération actualisant le prix du remplacement des compteurs d'eau

« Le prix d'achat d'un compteur est de 54,41 € et le code civil prévoit que chaque abonné doit assurer la protection et l'entretien des biens mis sous sa responsabilité comme le compteur d'eau.

Le conseil propose un prix forfaitaire de remplacement d'un compteur d'eau à 70 € couvrant le prix d'achat et la main d'œuvre ».

Point 8 : Questions diverses

Certificats d'urbanisme : Le compte-rendu est ainsi complété : « Il n'est pas prévu pour l'instant de modifier la carte communale car la majorité des zones ont encore des possibilités de construction. »

SICTOM du Moyen-Eyrieux: Le compte-rendu est ainsi complété : «La commune de Pranles prendra en charge l'agrandissement de la dalle portant le container. »

Le compte-rendu ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

2-EXAMEN ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS M14 ET M49 2011

Le doyen de l'assemblée, Jean-Claude VIDAL, procède à la lecture des documents à l'assemblée, et ne faisant l'objet d'aucune remarque de la part des Conseillers, celui-ci est adopté à l'unanimité par les personnes pouvant participer au vote, le Maire ne pouvant approuver ses propres comptes,

3- APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2011 M14 ET M49

Les comptes de gestion M14 et M49 établis par M. le Trésorier pour l'année 2011 sont approuvés à l'unanimité.

4- EXAMEN ET VOTE DES TAXES LOCALES 2012

Suite à la préparation du budget, la commission des finances propose d'augmenter chacune des taxes locales pour 2012 à hauteur de 4 %, la pression fiscale demeurant toutefois nettement plus basse que la moyenne départementale.

Leur répartition s'établira ainsi :

Taxe d'habitation :	14,82 %	pour 59 020 €	de produit attendu		
Taxe du foncier bâti :	8,54 %	pour 20 610 €	"	"	"
Taxe du foncier non bâti :	53,50 %	pour 7 962 €	"	"	"
Cotisation Foncière des Entreprises :	18,96 %	pour 2 408 €	"	"	"

Pour : 10 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 0

La proposition d'augmenter les taxes locales pour l'année 2012 est adoptée.

5- EXAMEN DU BUDGET PRIMITIF 2012

Le Maire explique aux membres du Conseil que la préparation du budget primitif principal pour l'année 2012 a été élaborée suite aux 2 réunions de la commission des finances, dont il remercie les membres pour leur assiduité.

Budget primitif M14 (budget principal)

Les montants s'élèvent à : 433 636 € pour la partie fonctionnement
986 816 € pour la partie investissement

Le budget M14, équilibré en dépenses et recettes, est voté à l'unanimité.

Budget primitif M49 (budget de l'eau)

Les montants s'élèvent à : 60 585 € pour la partie fonctionnement
183 604 € pour la partie investissement

Le budget M49, équilibré en dépenses et recettes, est voté à l'unanimité.

8- QUESTIONS DIVERSES

Réunions de quartiers

Les réunions de quartiers vont être organisées durant les mois de mai, juin et juillet 2012 et se dérouleront toutes (sauf celle du 29 mai) dans la salle Robert Delon. Elles seront l'objet d'échanges avec les habitants. Des invitations seront adressées à chaque foyer.

Demande d'accueillir une troupe au Théâtre de verdure

La Troupe « Les Fous sans blanc » a sollicité la commune pour pouvoir disposer, dans le but de proposer une représentation théâtrale, du Théâtre de verdure.

Dans la mesure où les modalités d'organisation de ce spectacle ne sont pas encore totalement définies, le Conseil Municipal a décidé de surseoir son avis à davantage de précisions de la part des porteurs de ce projet.

Site internet

Deux nouvelles rubriques vont être mises en ligne sur le site de la commune. Elles seront consacrées aux activités économiques et commerciales ainsi qu'aux démarches administratives courantes.

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée le mercredi 16 mai 2012 à 20h30.

La séance est levée à 22h15.